

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 28-juin-2017Date de révision 28-mars-2024Numéro de révision 1.02

# 1. IDENTIFICATION

Nom du produit FEBREZE PROFESSIONAL SANITIZING FABRIC REFRESHER

Code(s) du produit 8-30

Identificateur de produit 97337034\_PROF\_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Sanitizer.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Fabricant Procter & Gamble

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Non classé. Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Mentions de dangerAucunPictogrammes de dangerAucun

Conseils de prudence Aucun

Conseils de prudence - Réponse Aucun

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

#### 97337034 PROF NG - FEBREZE PROFESSIONAL **SANITIZING FABRIC REFRESHER**

Date de révision 28-mars-2024

Ingrédients dangereux Aucun.

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR

Canadienne

# 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation Contact avec les yeux

persiste.

Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste. Contact avec la peau

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée. Produit chimique. Moyens d'extinction appropriés

Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Aucun connu. Danger particulier

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers

pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dispositions particulières Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à

Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau

l'environnement Ne pas rejeter le produit dans les étendues d'eau naturelles sans prétraitement ou dilution

adéquate

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

> contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

# 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

solution aqueuse incolore **Aspect** 

Odeur Aromatique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques

6.5 pН Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucun renseignement disponible

d'ébullition

Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur relative Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Densité relative Aucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Température de décomposition

Aucun renseignement disponible Viscosité Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Conditions à éviter

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet connu. Contact avec la peau Aucun effet connu.

IngestionAucun effet connu.Contact avec les yeuxAucun effet connu.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun effet connu.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration
Cancérogénicité

Aucun effet connu.

Renseignements sur les

composants

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

**Persistance et dégradation** Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Disposal methods** 

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

IMDG Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

## RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

#### **CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

	Nom chimique	CAS No.	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	CERCLA/SARA 302 TPQ
	Maleic Acid	110-16-7	5000 lb	-	
Ī	Sodium Hydroxide	1310-73-2	1000 lb	-	

# Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

#### Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CAS No.	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Maleic Acid	110-16-7	5000 lb	-	-	X
Sodium Hydroxide	1310-73-2	1000 lb	-	-	X

#### **FIFRA**

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 3573-100 ATTENTION Cause une irritation modérée des yeux

#### Réglementations des Etats

Nom chimique	CAS No.	Pennsylvanie
Diethylene Glycol	111-46-6	X
Ethanol, Denatured	64-17-5	X
Ethanol	64-17-5	X
Maleic Acid	110-16-7	X
Sodium Hydroxide	1310-73-2	X

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

## Inventaires internationaux

#### **ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

#### Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

#### Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

# **16. AUTRES INFORMATIONS**

**HMIS** 

**NFPA** 

Date d'émission :28-juin-2017Date de révision28-mars-2024

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique